



La déprise démographique touche la moitié du territoire du Grand Est

Malgré l'augmentation globale de la population du Grand Est depuis 1968, près de la moitié du territoire compte en 2015 moins d'habitants qu'alors. Après les Hauts-de-France, c'est dans le Grand Est que la part de la population vivant dans les territoires en déprise est la plus importante. Loin des influences métropolitaines, la baisse démographique régulière prédomine depuis 50 ans, à l'exception de certaines centralités qui structurent leur espace de proximité. Quelques territoires en déprise proches de zones influentes (Luxembourg, région parisienne) présentent des inflexions démographiques et regagnent de la population depuis quelque temps.

Laura Horodenciuc, Vincent Monchâtre (Insee), Anh-Van Lu, Philippe Meyour (Dreal)

La décroissance démographique d'un territoire peut être associée à des chocs externes, mais est généralement le fait de phénomènes structurels, tels la métropolisation, la périurbanisation ou encore l'héliotropisme. Afin de mieux apprécier ce qui relève de transformations structurelles des populations et de leurs territoires, le phénomène de *déprise* sera entendu dans cette étude comme une diminution de population au cours d'une période couvrant au moins une génération (définition retenue par la Commission Européenne), soit ici, sur près de 50 ans.

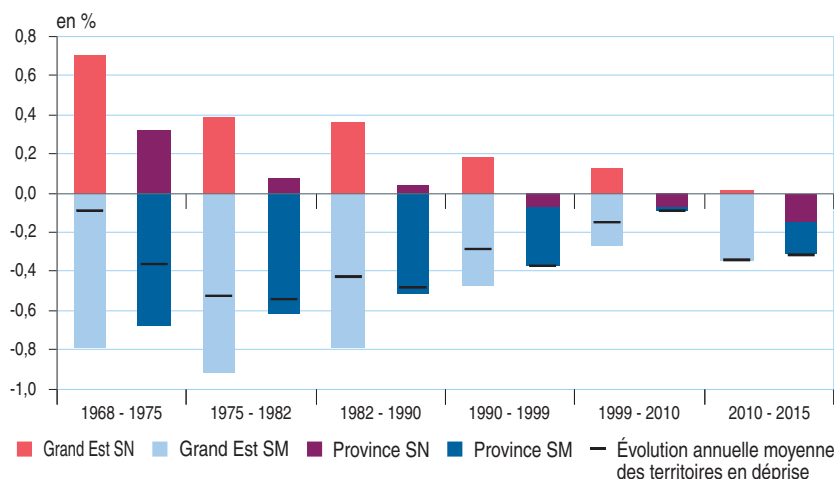
Globalement, la population du Grand Est a augmenté de 12 % entre 1968 et 2015, contre 29 % en France métropolitaine hors Île-de-France (France de province). La région est particulièrement concernée par le phénomène de déprise. En effet, près de la moitié du territoire du Grand Est a perdu de la population entre 1968 et 2015 (première région de France), contre un tiers en France de province. La déprise concerne surtout les zones les moins densément peuplées, principalement situées dans le massif des Vosges et dans un espace allant de la frontière belge à la Haute-Marne. En 2015, 27 %

de la population du Grand Est vit dans un territoire en déprise, soit 12 points de plus qu'en France de province ; à cet égard, le Grand Est se place au 2^e rang des régions, derrière les Hauts-de-France (30 %).

Toutefois, dans le Grand Est, la déprise est moins importante : les territoires concernés ont en effet perdu en moyenne 13 % de leur population entre 1968 et 2015, soit 2 points de moins qu'en France de province.

1 Le solde naturel compense de moins en moins le déficit migratoire des territoires en déprise

Taux de croissance annuels moyens des territoires en déprise et contributions des soldes naturels (SN) et migratoires (SM)



Sources : Insee, recensements de la population 1968 à 2015, État civil.

Au sein du Grand Est, la Haute-Marne et la Meuse sont les départements les plus concernés par la déprise, tant spatialement (respectivement 83 et 90 % de leur superficie) que démographiquement (90 et 95 % de leur population vit dans un territoire en déprise en 2015). À l'inverse, les deux départements alsaciens sont peu touchés : moins de 2 % de leur population habite les territoires en déprise, qui représentent moins de 8 % de la superficie.

L'intensité du phénomène de déprise évolue au cours du temps, tout comme ses déterminants

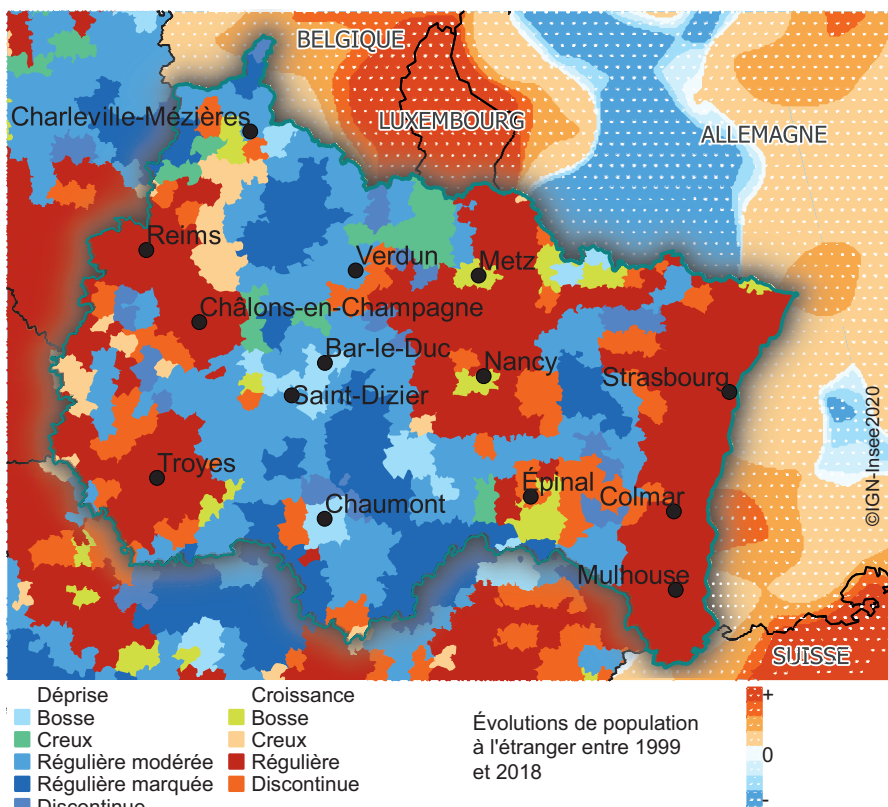
La baisse de population au sein des territoires en déprise du Grand Est n'a pas été homogène sur toute la période 1968-2015 (figure 1). Elle est relativement contenue jusqu'au milieu des années 70, avant de s'accroître fortement, puis de se réduire progressivement. Sur l'ensemble des territoires en déprise de France de province, la trajectoire est similaire, avec toutefois une décroissance plus marquée en début de période. Entre 1968 et 2015, le déclin démographique découle principalement d'un déficit migratoire (davantage de départs que d'arrivées sur le territoire), en partie compensé par un excédent des naissances sur les décès. Au fil du temps, l'influence du déficit migratoire sur la baisse démographique se réduit, alors que le solde naturel, positif en début de période, tend vers zéro, voire contribue également à faire baisser la population. Par rapport à la France de province, le Grand Est se caractérise par un déficit migratoire plus important et un solde naturel plus favorable. Ce dernier témoigne d'un vieillissement de la population moins avancé que dans d'autres territoires en déprise, notamment ceux du centre de la France. Si les tendances démographiques se poursuivaient dans le Grand Est, contribuant à dégrader le solde naturel, la déprise pourrait ainsi être plus durable que dans d'autres régions.

Avec 53 habitants au kilomètre carré, les territoires en déprise du Grand Est sont plus densément peuplés que ceux de France de province (44 hab/km²), alors que la densité de l'ensemble de la région est sensiblement identique (97 et 98 hab/km²). De même, ces territoires sont plus artificialisés (4,2 % de la surface, contre 2,9 % en France de province). Bien que les territoires en déprise perdent de la population, la part des terres artificialisées augmente : + 0,8 point entre 1990 et 2018 dans la région (+ 0,5 en France de province).

En 1968, les territoires en déprise étaient plus jeunes que la moyenne de la région : 38,4 % de la population avait moins de 20 ans et 24,3 % avait au moins 50 ans,

2 Près de la moitié du Grand Est est concernée par la déprise

Profil d'évolution de population et évolutions de population à l'étranger



Note : entre 1999 et 2018, la Sarre a perdu 7,5 % de sa population. À l'opposé, celle du Luxembourg a augmenté de plus de 40 % en 19 ans.

Source : Insee, recensements de la population 1968 à 2015.

respectivement 1,4 point de plus et 0,7 point de moins que dans le Grand Est. Toutefois, cette tendance s'est inversée : en 2015, 22,7 % de la population des territoires en déprise a moins de 20 ans et 42,2 % a 50 ans ou plus, soit 0,8 point de moins et 3,5 points de plus que la moyenne régionale.

Plusieurs trajectoires de déprise coexistent sur le territoire régional

Les spécificités des territoires en déprise du Grand Est traduisent une multitude de trajectoires démographiques, très liées au positionnement géographique vis-à-vis des centralités régionales et des grands espaces métropolitains de proximité (figure 2).

Dans une écharpe composée des espaces éloignés des grandes agglomérations de la région, la déprise est plutôt régulière : les territoires perdent des habitants sur tous les intervalles intercensitaires entre 1968 et 2015. Des zones de *déprise régulière modérée*, où la baisse de population sur l'ensemble de la période est inférieure à 20 %, se distinguent, le plus souvent aux alentours des villes de taille intermédiaire, tel qu'aux alentours de Chaumont. À l'inverse, les territoires en *déprise régulière marquée* se trouvent le plus fréquemment loin de toute centralité, à l'instar du corridor situé entre Nancy et Strasbourg.

D'autres territoires en déprise suivent une trajectoire *en creux* : ils ont perdu de la population en début de période (1968-1975 et 1975-1982), puis ont connu une croissance démographique depuis 1999. Cette situation se rencontre principalement aux marges des grands systèmes métropolitains que sont la région parisienne et surtout le Luxembourg.

À l'opposé, pour d'autres territoires en déprise, le retournement présente un profil *en bosse* : accroissement de la population suivi d'un déclin. Il concerne en particulier des villes de taille intermédiaire localisées dans l'écharpe de déprise (Chaumont, Saint-Dizier, Bar-le-Duc), et également l'espace frontalier de la Sarre.

Enfin, certains territoires présentent une trajectoire discontinue où l'appréciation des phénomènes structurels est moins aisée. Relativement disséminés sur le territoire régional, ils comptent au moins deux périodes de croissance et deux périodes de décroissance distinctes entre 1968 et 2015.

Dans la suite de cette étude, quatre focus territoriaux sont proposés. Ils reflètent la diversité des situations locales de déprise rencontrées dans la région, en les replaçant dans un contexte plus large qui les structure ou les accentue.

Chaumont, centralité d'un espace en déprise loin des influences métropolitaines

Situé en Haute-Marne, au cœur de l'écharpe de déprise couvrant une partie de la région, les « alentours de Chaumont » forment un espace de 55 000 habitants, presque entièrement concerné par la baisse de population. Entre 1968 et 2015, la zone a perdu moins d'habitants que l'ensemble de la Haute-Marne (- 5,2 % contre - 16,4 %), avec des trajectoires de déprise diverses.

Le territoire constitué de la commune centre et de ses environs immédiats joue un rôle structurant au sein de cet espace. Le recul de population y a été moins important (- 1,8 %) que dans les territoires nord et nord-est du focus, en *déprise marquée* ou *discontinue*, et qui ont perdu plus d'un dixième de leurs habitants (figure 3). La densité y est de 81 hab/km², alors que tous les territoires à sa périphérie ont une densité de population inférieure à 30 hab/km². Éloignée des influences métropolitaines qui diffusent la croissance, et malgré son rôle structurant pour ces alentours, la centralité perd des habitants depuis 1982 et suit une trajectoire de *déprise en bosse*.

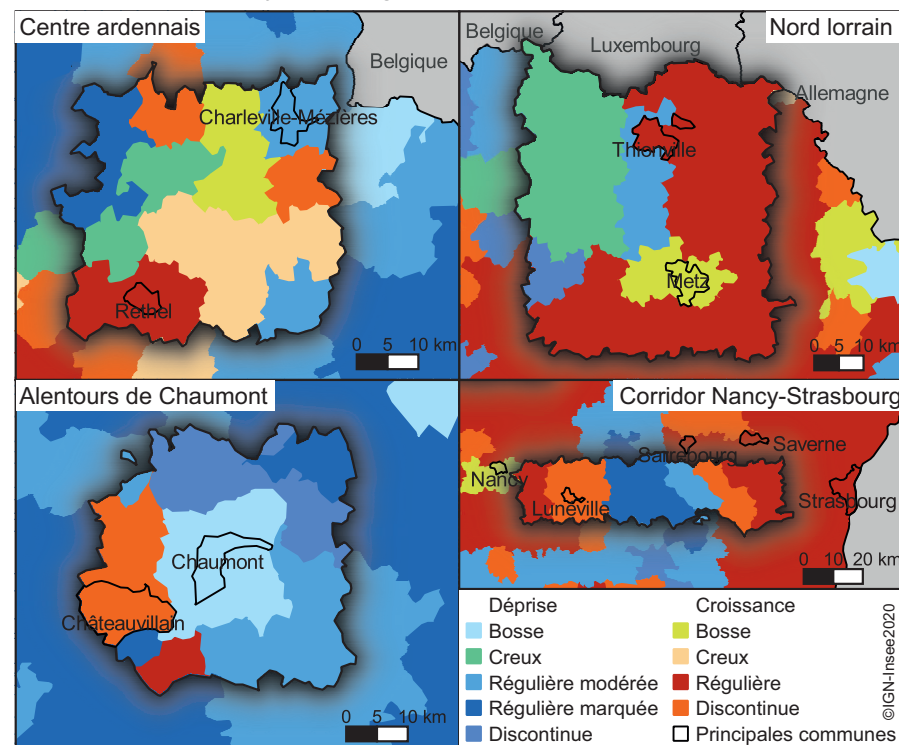
Le solde migratoire des « alentours de Chaumont » est défavorable sur toutes les périodes intercensitaires, mais moins entre 1975 et 1982, période où la population a augmenté de 3,2 %. Depuis 1982, l'excédent naturel ne compense plus le déficit migratoire, mais la situation est toutefois plus favorable que dans le reste du département. La Haute-Marne enregistre même plus de décès que de naissance sur la période 2010-2015.

Chaumont et ses environs immédiats regroupent les flux migratoires entre 2014 et 2015 les plus importants, que ce soit en tant qu'origine ou destination. Bien que ce territoire soit complètement à l'intérieur de la zone des « alentours de Chaumont », les échanges se font principalement avec l'extérieur de la zone. Les nouveaux arrivants représentent d'ailleurs 6 % de la population du territoire. Cette part est plus faible dans les territoires en *croissance régulière* (au sud-ouest) ou en *déprise régulière modérée* (essentiellement au sud-est) : respectivement 3 et 4 %.

Chaumont et ses environs immédiats attirent une part importante des actifs résidant dans les autres territoires du focus, ainsi qu'en dehors de cette zone. Ce territoire est un pôle d'emplois très important localement : plus de la moitié des navetteurs de la zone y travaillent et près des deux tiers de ceux du territoire en croissance discontinue, à l'ouest.

3 Quatre focus territoriaux de déprise dans le Grand Est

Profil d'évolution de population du centre ardennais, des alentours de Chaumont, du Nord lorrain et du corridor Nancy-Strasbourg



Lecture : Chaumont et ses environs immédiats, dans la zone/focus territorial des « alentours de Chaumont » présentent une *déprise en bosse*.

Source : Insee, recensements de la population 1968 à 2015.

Le centre du « corridor Nancy-Strasbourg », espace en déprise sans centralité et loin des influences urbaines

Entre les influences urbaines de Strasbourg et de Nancy, existe un corridor qui compte 149 000 habitants en 2015 et présente la particularité de ne pas disposer de centralité structurante. Il est caractérisé par des territoires centraux en *déprise régulière*. Dans cet espace, la population a diminué de 21 % entre 1968 et 2015, soit 5 000 habitants de moins en près de 50 ans.

Les deux territoires qui le composent cumulent à la fois un déficit naturel et un déficit migratoire. L'impact des mouvements migratoires est particulièrement important pendant les années 1970, période qui coïncide avec la fin de l'exode rural en France. Ainsi, la décroissance de la population due au solde migratoire y est de 0,9 % par an, entre 1968 et 1982.

Sous l'effet de ces changements démographiques, la population des territoires centraux du « corridor Nancy-Strasbourg » est de plus en plus vieillissante. L'avancée en âge des générations nées entre 1962 et 1975, plus nombreuses, et le départ des habitants de 20 à 40 ans pour leurs études et le début de leur vie active accentuent ce phénomène. En 2015, 29 % des habitants sont âgés de plus de 60 ans, alors qu'ils étaient 21 % en 1968.

Les territoires en déprise de la zone sont peu denses : 26 hab/km² en 2015, c'est quatre fois moins que pour les territoires en croissance.

Dans ce « corridor Nancy-Strasbourg », l'essentiel des migrations résidentielles se font vers l'extérieur de la zone et concernent surtout les territoires en croissance : en 2015, 6 400 personnes ont quitté la zone, tandis que 6 000 s'y sont installées. Les mouvements migratoires sont moins importants dans les territoires en déprise, où les départs et les entrées sont plutôt équilibrés (730 et 680).

Les navettes domicile-travail concernent surtout les territoires en croissance démographique, Nancy et Strasbourg représentant de grands pôles d'emplois. Dans les territoires en déprise, six navetteurs sur dix ont un emploi dans une commune située hors du « corridor Nancy-Strasbourg ».

Le « nord lorrain », espace de reprise démographique liée au développement économique luxembourgeois

La zone allant de la frontière luxembourgeoise à l'agglomération de Metz compte 728 000 habitants en 2015 et est marquée par le déclin de l'industrie. La reprise démographique à partir des années 2000 est partiellement liée à la croissance économique du Luxembourg. Cette reprise ne permet toutefois pas à la population de retrouver son

niveau de 1968. Cette zone est ainsi caractérisée par la présence d'un grand espace de *déprise en creux*. Au sein de ce dernier, la population en 2015 est inférieure de presque un cinquième à celle de 1968, alors que celle des territoires en croissance régulière a augmenté de près d'un tiers sur la même période.

Malgré la proximité du moteur économique luxembourgeois, le territoire entre Metz et Thionville, marqué par la désindustrialisation, demeure en *déprise régulière modérée*.

L'ensemble du « nord lorrain » présente un déficit migratoire sur toutes les périodes depuis 1968, mais les territoires en *déprise* enregistrent plus d'arrivants que de partants depuis 1999, et le solde migratoire contribue même davantage à la croissance de la zone que le solde naturel. Entre 2010 et 2015, la population augmente plus dans les territoires en *déprise* que dans l'ensemble de la zone.

La zone est très densément peuplée : 258 hab/km², soit 2,5 fois la moyenne régionale. Avec presque 1 000 hab/km², Metz et ses environs immédiats (*croissance en bosse*) est le territoire le plus dense ; il est suivi par ceux du nord-ouest, en *déprise régulière* ou en *creux* (600 et 180 hab/km²). Bien que ces territoires en *déprise* aient perdu plus de 10 % de leur population depuis 1968, ils demeurent plus densément peuplés que la moyenne régionale.

En 2015, Metz et ses environs immédiats rassemblent les flux migratoires les plus importants, pour les entrées comme pour les sorties. Malgré la situation du territoire à l'intérieur de la zone du « nord lorrain », ces échanges se font principalement avec l'extérieur de la zone. Les nouveaux arrivants représentent 5,6 % de la population de ce territoire, autant que pour les territoires du sud-ouest, en *déprise discontinue*. Cette proportion est plus faible dans tous les autres territoires en *déprise* (4,3 %).

La proximité avec l'étranger favorise les navettes transfrontalières. Les travailleurs frontaliers représentent d'ailleurs plus de 30 % des actifs travaillant hors de leur

commune de résidence dans les trois territoires les plus proches du Luxembourg (44 % pour le territoire de *déprise en creux*, à l'ouest). À l'inverse, leur part n'est que de 12 % parmi les navetteurs du territoire de Metz et ses alentours, et de 5 % dans le territoire en *déprise discontinue*, au sud-ouest.

Entre l'influence rémoise et la frontière belge, le « centre ardennais » et sa mosaïque de trajectoires démographiques

Le « centre ardennais » se caractérise par une grande diversité de trajectoires démographiques : sept des neuf profils d'évolutions y sont présents. En 2015, cette zone compte 123 500 habitants, dont près des deux tiers habitent dans un territoire en *déprise*. Dans l'ensemble, elle a perdu 3,2 % de sa population entre 1968 et 2015, de façon très hétérogène. Le territoire en *déprise régulière marquée* au nord-ouest a perdu plus d'un quart de sa population. Dans les territoires en *déprise régulière modérée* où se situe Charleville-Mézières, la principale agglomération du département, la population a diminué de 8,9 % en 47 ans. À l'ouest de celui-ci, un territoire connaît à l'inverse une croissance démographique de près de 60 % sur la même période, et présente une *croissance en bosse*.

Entre 1968 et 1975, la croissance de la zone est due à un fort excédent naturel, qui dépasse largement le déficit migratoire. Celui-ci s'est creusé au fil du temps, au

contraire de l'ensemble des territoires en *déprise* de la région. Le solde naturel a diminué, mais est resté positif.

De 1975 à 1999, les territoires en *déprise* de la zone présentaient des déficits migratoires et des excédents naturels plus marqués que la moyenne de la zone. Toutefois, entre 1999 et 2015, le solde naturel y est inférieur à celui de la zone dans son ensemble, alors que le déficit migratoire y demeure plus important.

Le nord-ouest de la zone est faiblement peuplé : les territoires en *déprise en creux* ou *déprise régulière marquée* comptent moins de 20 hab/km², moins du tiers de l'ensemble de la zone. À l'inverse, les territoires au nord-est et au sud-est, en *déprise régulière modérée*, sont plus densément peuplés : plus de 300 hab/km². Ils attirent aussi une part importante des actifs des territoires environnants. En effet, 64 % des navetteurs de l'espace en *croissance en bosse* y travaillent (58 % pour les territoires en *croissance discontinue*). Au sud, le territoire en *croissance en creux* est polarisé par les territoires en *déprise régulière modérée* (qui captent 29 % des navetteurs), mais aussi par celui en *croissance régulière* (Rethel et ses environs, 19 % des navetteurs). ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) du Grand Est.

Méthodologie

La typologie des territoires est basée sur les profils d'évolutions de population au cours des périodes intercensitaires. Les populations communales de chaque recensement ont été lissées sur des carreaux de 10 km de côté, puis ces carreaux ont été rangés dans une des neuf classes de la typologie. Les territoires ont ensuite été identifiés en catégorisant chaque commune selon le carreau où se situe son centre-ville ou centre-bourg.

Cette méthodologie permet de s'affranchir des limites induites par les découpages administratifs susceptibles d'évoluer au fil du temps et donc inadaptés aux travaux portant sur des périodes longues. Les territoires des focus ont été définis indépendamment des zonages administratifs ou d'actions. Ils illustrent différentes situations présentes dans la région.



Pour en savoir plus

- Lu A-V., « Le déficit migratoire risque d'affecter durablement les départements du Grand Est en *déprise démographique* », *Insee Analyses Grand Est* n° 80, octobre 2018.
- Laborde S., « Dans l'ombre des métropoles - les communes de Bar-Le-Duc, Saint-Dizier et Vitry-le-François face au phénomène de déclin », rapport de stage Dreal - Unistra, juillet 2018.
- Béal V., Collet A., DeFilippis J., Ocejó R., Rousseau M., « Villes en décroissance », *dossier Metropolitics*, mars 2017.
- « Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier », *Insee Dossier Grand Est* n° 4, décembre 2016.
- Cacheux L., Nieto V., « Artificialisation dans le Grand Est et ses espaces de coopération transfrontalière », *Insee Analyses Grand Est* n° 118, juillet 2020.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Yves Calderini

Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547
© Insee 2020